

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—Au Fort Saint-Charles—La réponse de la Commission scolaire de Winnipeg—Les élections provinciales du 10 Juillet—Retour de S. G. Mgr Béliveau—Travaux à l'aiguille à l'Exposition—Deux objets d'art pour la Cathédrale—La pieuse association de la mort de St-Joseph—Pèlerinage à l'endroit où fut massacré M. l'abbé Darveau—Le congrès français de Prince-Albert—Vêtue et oblation à la Maison-Chapelle—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XIII

1 AOUT 1914

No 15

AU FORT SAINT-CHARLES

MESSE CÉLÉBRÉE SUR LA TOMBE DU P. AULNEAU, S. J.

PAR S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE L.-P.-A. LANGEVIN, O. M. I.

C'était au mois de juin 1736. Le P. J.-P. Aulneau, S. J., disait la messe au Fort Saint-Charles avant son départ pour Kaministiquia. Ses vingt compagnons de voyage y assistaient. C'était la dernière messe de leur vie. Tous devaient tomber dans quelques heures sous le fer des Sioux.

Vendredi, le 17 juillet dernier, 178 ans après cet événement, la messe fut dite pour la première fois sur le même site, sur la tombe du P. Aulneau et de J.-B. La Vérendrye. Mgr l'Archevêque qui avait organisé ce pèlerinage historique était l'officiant. Vingt personnes y assistaient comme à la dernière messe du Père Aulneau. Ce fut un événement solennel rempli de souvenirs historiques. Mgr l'Archevêque les fit ressortir dans une allocution saisissante d'intérêt.

Le Fort Saint-Charles, dit-il, se trouve sur la frontière des deux grands pays: les Etats-Unis et le Canada, comme pour marquer que l'œuvre de l'évangélisation par les missionnaires Jésuites venus de France s'étendait à toute l'Amérique du Nord. Depuis ce temps, ce pays a changé plusieurs fois de drapeau. En 1763 le drapeau fleurdelisé a été remplacé par le drapeau anglais, puis en 1818, en vertu d'une convention, le drapeau étoilé des Etats-Unis fut arboré à l'an-

gle du Nord-Ouest. Mais l'œuvre de Dieu domine les vicissitudes du temps et de la politique humaine.

Après 178 ans (1736 — 1914) le culte interrompu se célèbre de nouveau. C'est un Archevêque Oblat qui continue la prière du saint Jésuite martyr. Il est assisté à sa droite par le R. P. Blain, S. J., qui représente cet ordre dont les missionnaires ont arrosé ce sol de leur sueur et de leur sang. A la gauche de l'Archevêque se tient le R. P. J. Magnan, supérieur du Juniorat des Oblats qui ont succédé aux Jésuites dans l'évangélisation de ce pays. Le maître des cérémonies est M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier du diocèse, fils du grand historien de l'Ouest, et représentant notre laborieux clergé séculier, fondateur d'un si grand nombre de paroisses dans ce nouveau pays.

Six enfants de l'école industrielle de Kenora, descendants des sauvages, nous rappellent ceux que les missionnaires évangélaient autrefois. Ces enfants étaient sous la garde de deux Sœurs de la Charité, vraies missionnaires de la foi auprès de ces enfants des bois.

Prions, dit Monseigneur, pour ces religieux qui ont évangélisé le pays, prions pour les Indiens de ces îles, prions pour le succès de la religion dans les Etats-Unis, puisque nous en foulons le sol en ce moment, et prions pour le Canada dont nous venons de dépasser la frontière, afin qu'il soit fidèle à la foi de la vieille France toujours chère à nos cœurs.

En plein air, au milieu d'un abattis pratiqué dans la forêt touffue agitée par la brise, un autel de verdure préparé par la main de M. l'abbé Leroux s'élevait sur la tombe du Père Aulneau; à deux pas se trouvait l'endroit où avaient été inhumés les corps de ses compagnons mutilés par la rage barbare des Sioux. La messe commence. La forêt nous renvoie l'écho des pieux cantiques entonnés par les RR. PP. E. Lessard, S. J., et J. Poulet, O. M. I., "Pitié, mon Dieu pour Rome et la patrie", "Beau Ciel", "Chantons les combats et la gloire".

Étaient présents à la messe à part les personnages déjà mentionnés le R. P. L. Mailhot, S. J., et M. l'abbé F.-X. Leroux, qui, par un prodige d'adresse et d'attention, parvinrent à tenir allumés, malgré le vent, deux cierges pendant toute la messe. M. l'abbé Derome, de Keewatin, Ont., le R. P. de Grandpré, O. M. I., le Fr. Damour, O. M. I., deux Sœurs de la Charité: Sœur St-Barthélémi et Sœur St-Octave, M. Short, pilote du bateau, M. A. Rousseau, P. Casse, quelques enfants de l'école industrielle de Kenora.

A la fin de la messe Monseigneur entonna le *Te Deum*. Ce chant de triomphe avait sa raison d'être.

Grâce aux efforts généreux et persévérants de Monseigneur le site du Fort Saint-Charles a été retrouvé. La Société Historique de Saint-Boniface, dont il est le président, en a fait l'acquisition. Le con-

trat de vente a été signé par le propriétaire, M. Magnussen, la veille même du jour où l'on a dit la première messe.

Mgr l'Archevêque profita de sa visite pour déterminer l'endroit où serait érigée une chapelle commémorative. Dès le mois d'août de cette année M. l'abbé F.-X. Leroux, constructeur de la chapelle de l'Île au Massacre, se rendra avec quelques ouvriers au Fort Saint-Charles, et grâce à son activité la chapelle sera achevée en quelques jours.

Comme il n'est pas facile de connaître avec précision les limites des diocèses dans ces régions inhabitées et inexplorées, Mgr l'Archevêque a demandé à S. G. Mgr McGolric, évêque de Duluth, et à S. G. Mgr Corbett, évêque de Crookston, la permission d'ériger cette chapelle de pèlerinage et la permission a été gracieusement accordée.

Cette chapelle au Fort Saint-Charles et le monument de La Vérendrye à Saint-Boniface rappelleront le souvenir de nos gloires religieuses et nationales. Aimons notre histoire, admirons nos héroïques devanciers: c'est de la reconnaissance, c'est aussi la marque que nous ne sommes pas dégénérés de la race fière dont nous sommes issus.

J. BLAIN, S. J.

LA REPOSE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE WINNIPEG

Le 5 mai dernier les syndics de l'école Sainte-Marie avaient demandé à la Commission scolaire de Winnipeg de se charger de leur école et d'y pourvoir à l'instruction des élèves d'après les dispositions de l'Acte des Ecoles publiques du Manitoba.

Le 13 juillet la Commission a répondu, d'un commun accord, qu'elle n'a pas besoin de l'école Sainte-Marie et qu'elle peut recevoir ses élèves dans les différentes écoles publiques de la ville. Elle ajoute qu'elle sera toujours prête à recevoir tous les enfants de la ville en âge d'aller à l'école, quelles que soient leurs croyances religieuses, comme elle l'a déjà déclaré dans ses négociations antérieures avec les contribuables catholiques.

C'est toujours le même refus brutal. La Commission scolaire de Winnipeg s'obstine à percevoir chaque année près d'une centaine de mille piastres des contribuables catholiques et à les employer à l'instruction des enfants protestants. Elle sait bien que ces mêmes catholiques doivent ensuite se saigner à blanc pour entretenir leur huit écoles libres, mais peu lui importe. Elle semble prendre plaisir à persécuter les catholiques, car elle ne peut ignorer qu'une interprétation large de la loi, basée sur les droits sacrés de la conscience et sur l'esprit de la constitution qui nous régit, l'autoriserait à remédier à cette injustice criante.

LES ELECTIONS PROVINCIALES DU DIX JUILLET

Nos lecteurs connaissent le résultat des élections provinciales du 10 juillet dernier. Le gouvernement Roblin est maintenu au pouvoir par une faible majorité. Des 46 comtés, où l'élection a eu lieu, 25 ont élu des partisans du gouvernement et 21 des partisans de l'opposition. Il reste trois élections à faire dans le nouveau Manitoba: ce qui décidera définitivement de la force des partis pour les prochains cinq ans.

Au point de vue des intérêts catholiques, la masse des catholiques de la province a bien voté. Cinq comtés ont élu des députés canadiens-français partisans du gouvernement Roblin et un sixième catholique, appuyant lui aussi le gouvernement, a été élu à Winnipeg. Nous n'avons qu'à déplorer la défaite du candidat canadien-français et catholique de Carillon sur lequel l'a emporté par une faible majorité un jeune Irlandais catholique, mais appuyant le programme libéral. Dans les autres comtés où l'élément catholique est en proportion notable, il a aussi, règle générale, fait noblement son devoir, mais, en étudiant de près le scrutin on ne peut s'empêcher de reconnaître que trop de votes catholiques se sont mêlés aux votes orangistes et ultra-protestants.

Fus est et ab hoste doceri. Une des constatations les plus claires de la dernière campagne, c'est que la vague de fanatisme qui dans l'Ontario a réélu le gouvernement conservateur Whitney par une très forte majorité a favorisé dans une large mesure le parti libéral manitobain. Si donc les anticatholiques et les francophobes, à la tête desquels se placent les étroits sectaires orangistes, ont combattu à outrance le gouvernement Roblin et se sont ralliés au parti libéral, c'est que le programme de ce parti s'harmonisait avec leur fanatisme et par conséquent contrecarrait les intérêts catholiques et français. C'est ce que seul l'esprit de parti peut empêcher de voir ou d'admettre loyalement.

Les Cloches du 15 avril dernier ont démontré comment le programme libéral est opposé à nos meilleurs intérêts. Nous n'y reviendrons pas. Nous nous contenterons d'ajouter que le chef du parti, au cours de la campagne, dans une lettre aux électeurs anglais et protestants, s'est engagé à amender la loi scolaire de manière à rendre impossible le port du costume religieux par les instituteurs et les institutrices des écoles publiques. Les conséquences d'une telle politique sont faciles à prévoir.

Nous terminerons en formulant l'espoir que les catholiques de la province, qui sont au moins cent mille, soit un cinquième de la population totale, sauront recueillir les leçons qui se dégagent du dernier scrutin et comprendront de mieux en mieux qui sont leurs véritables

amis. La recrudescence de fanatisme, qui a marqué la dernière campagne, ne saurait durer, si nous savons nous unir pour empêcher qu'on nous enlève les positions actuelles. Cette résistance aux envahissements de l'ennemi sera le meilleur gage de victoires futures. Le droit et la justice ne meurent pas. Cette question scolaire, dont on a mainte fois sonné le glas depuis vingt-quatre ans, est aussi vivante que jamais. Tous reconnaissent qu'elle était le principal enjeu de la lutte qui vient de se terminer. Il en sera ainsi aussi longtemps que justice ne sera pas rendue et que les catholiques continueront à réclamer leurs droits. Peu importe les alternatives de la lutte. Il ne faut pas perdre de vue le devoir et le remplir toujours intelligemment et courageusement. Comme disait la Bse Jeanne d'Arc: *Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire.*

RETOUR DE S. G. MGR BELIVEAU

S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, est revenu le 15 juillet du voyage *ad limina* qu'il a fait au nom de S. G. Mgr l'Archevêque.

Mgr l'Auxiliaire a fait un excellent voyage. Il a été reçu en audience par le Souverain Pontife qui l'a accueilli très paternellement. Comme il lui faisait remarquer qu'il était en même temps curé, Sa Sainteté le chargea de bénir ses paroissiens en son nom. C'est ce que Sa Grandeur a fait le dimanche qui a suivi son retour. Elle a donné la bénédiction apostolique aux trois messes de la cathédrale.

Le 25 juillet, premier anniversaire de sa consécration épiscopale, un dîner, présidé par S. G. Mgr l'Archevêque, a eu lieu à l'archevêché. Plusieurs prêtres y assistaient.

Ad multos annos!

TRAVAUX A L'AIGUILLE A L'EXPOSITION

Trois de nos couvents ont présenté de magnifiques travaux à l'aiguille à la récente exposition provinciale de Winnipeg et ont remporté de nombreux prix. Ce sont les couvents de Saint-Norbert, dirigé par les Sœurs Grises, de Saint-Pierre, dirigé par les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et de Saint-Laurent, dirigé par les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Le département de l'Instruction publique, dans ses nouveaux programmes, offre l'option entre ces sortes de travaux et l'étude de la géométrie. C'est là une idée bien pratique. Le maniement de l'aiguille sera infiniment plus utile aux jeunes filles pour l'avenir que l'étude de la géométrie. De plus ce genre de travaux a le don de les intéresser à un haut point et d'occuper leurs loisirs.

DEUX OBJETS D'ART POUR LA CATHEDRALE

Les demoiselles de la Congrégation de la Sainte Vierge de Saint-Boniface ont présenté à la cathédrale un missel unique dans le pays. Sur chaque face du couvert sont reproduites sur cuivre des plaques renfermant chacune six médaillons du plus beau travail artistique. C'est un vrai trésor trouvé sur un missel fort ancien à la Grande Chartreuse de Grenoble. Ce superbe travail a été exécuté en France. L'artiste, a ajouté aux huit coins du missel huit médaillons en émail du plus beau fini, représentant d'un côté le Sacré-Cœur de Montmartre, l'Immaculée-Conception de Lourdes, saint Joseph et saint Boniface, et de l'autre la Bse Jeanne d'Arc, le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-Baptiste, les armes du diocèse et celles de S. G. Mgr l'Archevêque.

A l'intérieur le missel porte l'inscription suivante: *A la Cathédrale de Saint-Boniface, les Enfants de Marie de la paroisse, pour s'unir au Saint Sacrifice et répondre aux désirs de leur bien-aimé Archevêque, Monseigneur Langevin. Pâques, 12 avril 1914.*

En même temps Monseigneur a fait l'acquisition d'un évangélaire orné de huit médaillons reproduisant sur l'émail les mêmes sujets que ceux du missel. On y lit l'inscription suivante: *A ma chère cathédrale de Saint-Boniface. Mgr L. P.-A. Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface. 12 avril 1914.*

LA PIEUSE ASSOCIATION DE LA MORT DE S. JOSEPH

Par un bref du 12 février dernier Sa Sainteté Pie X a érigé en société primaire avec faculté d'agrégation dans tout l'univers la pieuse association du *Transitus* ou de la mort de saint Joseph, instituée le 17 février 1913 dans l'église du Passage de saint Joseph, à Rome.

Dans ce bref le Souverain Pontife rappelle qu'il a voulu lui-même la construction de cette nouvelle église, près de la Porte Triomphale, dont il a confié la desserte à la jeune congrégation des Serviteurs de la Charité. C'est à la demande du Révérendissime Père A. Guanella, fondateur de la dite congrégation, du R. P. A. Bacciarini, curé de la nouvelle paroisse, et du R. P. C. Pedrini, directeur de la pieuse association, que Sa Sainteté l'a élevée à la dignité de *société primaire* et lui a conféré tous les privilèges qui appartiennent de droit aux autres sociétés primaires.

Cette société a pour but d'aider les mourants par des prières opportunes au Patron de la bonne mort, saint Joseph. Elle a été enrichie de nombreuses et précieuses indulgences par le Pape et les autres associations similaires qui s'y agrègent ont part à ces mé-

mes indulgences. Joignant l'exemple à l'exhortation, Pie X a voulu être le premier à se faire inscrire dans cette confrérie. Il demande à ses frères dans le sacerdoce de ne pas manquer de faire chaque jour, au Saint Sacrifice, mémoire de ceux qui sont aux prises avec la mort. Il demande également aux fidèles, et particulièrement aux religieux et aux religieuses, d'adresser chaque jour à Dieu et à saint Joseph des prières spéciales pour les mourants, car si *c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts* qui, quoique retenus dans les flammes expiatrices, ont atteint le port de salut, ce n'est pas une sollicitude moins recommandable d'implorer le secours du ciel pour les pauvres âmes placées dans le dernier combat, d'où dépend l'éternité.

Voici le texte même de ces paroles de notre saint Pontife si plein de charité pour les 150 000 mourants, dont le sort se décide chaque jour: "Quantum vero dignum omni laude finem hujus instituti faciamus, luculentius manifestare cupientes, dum volumus nomen Nostrum adscribatur primum omnium inter sodales ejusdem, simul universos in sacerdotio dilectos fratres exhortamur, ne in divino Sacrificio memoriam quotidie facere eorum prætermittant, qui collectatione mortis premuntur; itemque ceteris omnibus fidelibus, præsertim religiosis viris ac mulieribus suademus, ut peculiare preces ad Deum et S. Joseph pro morientibus effundere assuescant: nam si *sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare*, qui, piacularibus flammis quamquam addicti, portum salutis attigerunt, non minus commendabilis sollicitudo videtur esse auxilium implorandi de cælo pro miseris ultimo in discrimine constitutis, quo pendet æternitas."

* * *

Le diocèse de Saint-Boniface a le privilège de posséder une société des agonisants placée sous le patronage de saint Joseph. Elle est dirigée par les Clercs de Saint-Viateur à leur maison d'Otterburne. Depuis sa fondation le 19 mars 1911 elle a fait un travail considérable et elle continue avec un zèle très louable à recruter des membres et à répandre la dévotion si chaleureusement recommandée par le Souverain Pontife lui-même.

Une nouvelle, qui ne manquera pas de réjouir ceux qui en font déjà partie et qui s'intéressent à son développement, c'est qu'elle vient de solliciter et d'obtenir son agrégation à la société primaire de Rome, dont nous venons de parler. Par ce fait, elle participe aux indulgences dont le Pape a enrichi la société romaine dans le passé et qu'il pourrait lui accorder encore dans l'avenir. Voici un résumé de ces indulgences:

1. — Indulgence plénière le jour de l'agrégation à la condition de se confesser, de communier et de visiter une église.
2. — Indulgence plénière aux deux fêtes de saint Joseph: 19 mars et Patronage.

3. — Indulgence plénière en entendant la messe et en faisant la sainte Communion pour un agonisant inscrit.

4. — Indulgence plénière à l'article de la mort aux conditions ordinaires.

5. — 100 jours pour toute oeuvre de piété et de charité faite selon la fin de l'association.

6. — 300 jours pour la récitation matin et soir de l'oraison jaculatoire suivante: *O saint Joseph, vrai époux de la Vierge Marie et vrai père putatif de Jésus-Christ, priez pour nous et pour les agonisants de ce jour (ou de cette nuit).*

Toutes ces indulgences, excepté celle *in articulo mortis*, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Outre la participation à ces indulgences, les membres inscrits jouissent encore des fruits des messes et des offices célébrés dans l'église du *Transitus*, des biens spirituels de la Congrégation des Serviteurs de la Charité, à qui l'église est confiée, et de ceux des Ordres Religieux qui adhèrent à la pieuse Union.

Les pratiques suivantes sont vivement recommandées: Un *Memento* dans toute messe et des prières spéciales dans toute Communion pour les agonisants du jour; la récitation de l'oraison jaculatoire propre à la pieuse Union à la suite des prières du soir et du matin; la récitation tous les mercredis de sept *Gloria* en l'honneur des sept allégresses du cher Saint, ainsi qu'une neuvaine ou un triduum de préparation aux fêtes de la Sainte Famille, des Eousailles, de la Mort et du Patronage de saint Joseph.

Le diplôme d'agrégation de l'*Oeuvre des Agonisants* d'Otterburne a été obtenu à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque et du R. P. Ducharme, C. S. V., directeur de l'Oeuvre. Il porte la date du 20 mai 1914 et la signature du R. P. César Pedrini, directeur de la *Primaria*.

Il est à désirer que chaque prêtre et chaque fidèle du diocèse s'intéresse à cette croisade de prières pour les mourants, qui peut sauver chaque jour des milliers d'âmes, et travaille au développement de l'*Oeuvre des Agonisants* d'Otterburne. Pour toute communication ou information s'adresser au R. P. Ducharme, C. S. V., Otterburne, Man.

— Le 17 juillet, six Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., sont parties de Saint-Boniface pour le Fort Alexandre, où elles sont allées prendre charge de l'école industrielle indienne.

PELERINAGE A L'ENDROIT OU FUT MASSACRE

M. L'ABBE DARVEAU
ET PLANTATION D'UNE CROIX

Il y a eu soixante-dix ans le 4 juin dernier que M. l'abbé Jean-Edouard Darveau, jeune et intrépide missionnaire québécois dévoré du zèle des âmes, fut lâchement assassiné dans la troisième année de son sacerdoce à 12 milles de la Baie des Canards et à 25 milles de Camperville, sur le lac Winnipegosis. Il était en route pour Le Pas où il était allé l'année précédente. Il avait pour compagnons un brave métis du pays nommé Jean-Baptiste Boyer et un petit garçon de la tribu des Maskégons. Le soir de la première journée de voyage, après être parti de la Baie des Canards, il fut rejoint par quelques Maskégons, entre autres Chétakonn, guide infidèle de l'année précédente, et Tchimékatis, autre sauvage païen. L'avaient ils attendu non loin de là, ou la rencontre fut-elle fortuite? Nul ne le saura jamais, mais ce qui est certain c'est que Chétakonn commença à accuser le missionnaire de l'épidémie qui avait sévi au Pas durant l'hiver et s'animant soudain il tua Boyer comme un gibier facile avant qu'il pût se mettre en état de défense, sachant bien qu'il lui fallait passer sur le corps du fidèle métis avant d'arriver au prêtre. Tchimékatis tira à son tour mais il manqua le missionnaire. A ce moment arriva le gendre de ce dernier, Witchina, baptisé protestant. On lui dit de faire feu sur le prêtre, mais il hésite. Est-ce le fait de son baptême, ou a-t-il plus de conscience que les deux autres? Son hésitation cesse lorsqu'on lui fait entendre que s'il ne le tue pas, il le fera mourir.

Le missionnaire à genoux sans doute attendait, tout résigné, la mort qui devenait inévitable et qui lui procura la grâce du martyr au début de sa vie d'apôtre. Witchina frappa à mort le saint missionnaire qui tomba baigné dans son sang. Les meurtriers jetèrent les corps dans le lac pour faire croire à une noyade, comme le confessa Witchina sur le point de mourir. On épargna le petit Maskégon parce qu'il appartenait à la tribu, mais un jour que le fils de Witchina le maltraitait il lui dit: "Si tu me frappes encore je dirai que c'est ton père qui a tué le prêtre." C'en fut assez, son sort fut scellé. Il fut amené à la chasse et il ne reparut plus. Joseph Chenaille, métis de Camperville, raconte que son corps fut trouvé déterré et en partie mangé par les loups ou les renards. C'est ainsi que le lac Winnipegosis a été témoin de trois crimes sanglants.

C'est pour commémorer la mort si méritoire de M. l'abbé Darveau et honorer l'endroit où son corps a d'abord reposé, qu'un pèlerinage a été organisé de Camperville le samedi, 20 juin, sur le *Marie-Adélaïde* et le bateau de M. Durocher. Les restes de J.-B. Boyer ont

été enterrés à cet endroit, tandis que ceux de M. l'abbé Darveau furent apportés le mois suivant à Saint-Boniface. Ils reposent maintenant dans la crypte de la cathédrale.

Une grande croix de bois de douze pieds a été plantée près de la tombe où Mgr Taché avait fait placer une croix de fer brisée depuis, mais demeurée à sa place. Sur la croix de bois on a fixé une croix de fer, qui a été forgée par les soins de M. l'abbé Leroux. Elle porte l'inscription gravée sur le tombeau dans la crypte de la cathédrale: *Ici repose Jean-Edouard Darveau né à Québec le 17 mars 1816, ordonné prêtre le 21 février 1841 et massacré le 4 juin 1844 au Lac Winnipegosis. Premier prêtre décédé dans le diocèse.*

Cette croix a été bénite solennellement le 20 juin par S. G. Mgr l'Archevêque, en présence des RR. PP. Cahill, Camper, Josaphat Maguan, Léonard, de Grandpré, Chaumont, et du R. F. Gauthier, tous Oblats de Marie-Immaculée. La Rde Mère Provinciale des Frانسiscaines Missionnaires de Marie et la Rde Mère Supérieure de Camperville, ainsi que vingt autres personnes, étaient aussi présentes. On récita le chapelet et on chanta le *Cruz Ave* et le *Stabat Mater*.

Voilà encore un fils du Canada catholique et français qui a donné sa vie pour le Divin Maître. Son sang, au lieu de crier vengeance comme celui d'Abel, crie miséricorde. Aussi rien d'étonnant de trouver à Camperville une des plus belles églises en pierre du pays, une école en pierre qui serait un superbe collègue au milieu des blancs. On y trouve aussi un magnifique chemin de croix payé par les Sauvages et un autel vraiment artistique en similitarbre construit par le R. F. Shoemaker, O. M. I.

LE CONGRES FRANCAIS DE PRINCE-ALBERT

Nous sommes en retard pour parler du congrès français de Prince-Albert tenu les 16, 17 et 18 juin, mais, comme nous l'avons promis, nous tenons à consigner cet heureux événement. Nous regrettons que l'espace nous fasse défaut pour redire ce que furent ces trois journées. Heureusement que le vaillant *Patriote de l'Ouest*, publié dans cette ville et qui a si largement contribué à en assurer le succès, en a donné un magnifique compte rendu et que *L'Action Sociale* et *Le Devoir* ont aussi résumé en termes sympathiques l'excellent travail qu'on y a fait.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Brown et le maire Baker ont assisté à l'ouverture de ce congrès et prononcé de sympathiques discours faisant l'éloge de notre race et l'encourageant à continuer la belle œuvre qu'elle accomplit dans la province.

L'honorable secrétaire d'Etat, M. Coderre, et deux députés fédéraux de la province de Québec, étaient aussi présents, ainsi que l'ho-

horable A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, et l'honorable W. Gariépy, ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface avait tenu à faire une courte apparition à ce congrès. Malheureusement un déraillement ne lui permit qu'un séjour de trois heures à Prince-Albert. On en profita pour réclamer un discours de Sa Grandeur qui s'exécuta de bonne grâce devant l'évêché où les congressistes étaient groupés à son arrivée. Monseigneur insista particulièrement sur l'enseignement du français à l'école rappelant que le droit à cet enseignement, au moins primaire, est reconnu et qu'il ne faut pas demander quelles en sont les limites, mais traiter royalement la langue française puisqu'elle est une reine. L'enseignement bilingue est possible et pratique. Ses succès le démontrent.

Cette question de l'enseignement du français fut l'une de celles qui occupa d'une manière spéciale l'attention du congrès. Il y a là un travail important à faire. Depuis quelques années on a réalisé de réels progrès, mais il reste encore beaucoup à accomplir. *L'Association Franco-Catholique* de la province, sous les auspices de laquelle se tenait le congrès, fait un magnifique travail en fédérant tous les groupes français et en les intéressant à la double question de l'enseignement du français et de la colonisation. Elle envoie des conférenciers dans les diverses paroisses et publie un *Bulletin* qui ne saurait manquer de faire une saine campagne d'éducation populaire.

En somme, ce congrès où se trouvait réunie l'élite des forces françaises de la Saskatchewan, sous le patronage de S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert, marque une étape dans la marche en avant. Les cordiales sympathies de la province-mère et des provinces sœurs, si bien représentées, ont été un puissant réconfort pour tous ces vaillants qui travaillent si ardemment à promouvoir la cause catholique et française.

VETURE ET OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 15 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtue et d'oblation à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface. Les Rdes Sœurs Saint-Ephrem, Anna Lebel, de Cantal, Sask., et Saint-Anaclet, Claire Goselin, de Leominster, Mass., ont revêtu le saint habit, tandis que celles dont les noms suivent ont prononcé leurs premiers vœux: Les Rdes Sœurs Sainte-Anne, Ernestine Chevalier, de Montréal; Saint-Jacques, Ernestine Forget, de Terrebonne; Saint-Jude, Mary Ainslie, de la Pointe-aux-Trembles; Marie du St-Esprit, Antoinette Caron, de

Saint-Charles, Man.; Marie-Madeleine, Corine Allard, de Saint-François du Lac; François d'Assise, Rose-Alma Jourdanet, de Montréal, et Sainte-Marthe, Marie-Anne Cormier, de La Salle, Man. La Rde Sœur Sainte-Thérèse, Anna Gauthier, de Cantal, Sask., a prononcé ses vœux perpétuels. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé A. Curotte, qui venait de prêcher la retraite annuelle.

DING ! DANG ! DONG !

— La gloire spécialement réservée par la Providence au Sanctuaire de Lourdes, c'est, Nous le savons, que, de toutes parts, la Vierge Mère y attire les peuples à Jésus, pour les mettre en adoration aux pieds de son divin Fils ! Fait si éclatant, que ce Sanctuaire rayonne, à la face de l'univers catholique, tout à la fois comme le centre du Culte Marial et comme le trône le plus glorieux du Mystère Eucharistique. — Pie X, 25 avril 1911.

— Un recensement, fait récemment par les autorités municipales de Saint-Boniface, porte la population de la ville à 12 025.

— Lors d'une récente visite à Rome, la Rde Mère Piché, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, et son assistante, la Rde Mère Ward, ont exprimé au Souverain Pontife le désir de voir bientôt s'ouvrir le procès de béatification de leur fondatrice, la Vénérable Mère d'Youville. Le Pape a montré qu'il était très au courant de la question et leur a dit qu'il espérait que leur grand rêve deviendrait un jour une réalité. Le protecteur des Sœurs Grises est S. E. le cardinal Merry del Val.

— Il y a ceci de très curieux que dans des Parlements qui comptent parmi les plus importants du monde, en Allemagne et en Angleterre, pays protestants, ce sont les catholiques, représentés par le Centre allemand d'une part et par la fraction irlandaise de l'autre, qui tiennent la clef de la politique par leur nombre et leur admirable cohésion. C'est que les catholiques allemands et irlandais éclairent, influencent et dirigent le suffrage de leurs compatriotes. — Mgr Gibier.

R. I. P.

— M. l'abbé Zotique Allard, frère du R. P. Allard, O. M. I., V. G. décédé à Chateauguay.

— Monsieur Jules Gondry du Jardinot décédé à Paris.